

# PV DE COMMISSION

**COMMISSION NATIONALE DES  
ENTRAINEURS  
CNE - PV DE LA RÉUNION N° 2 / 2018  
17 mars 2018 au siège de la FFA**

<b>Présidence</b>	Danielle DESMIER
<b>Présents</b>	Dominique DUVIGNEAU - Yves GERARD - Corinne JUBELIN - Daniel LAIGRE
<b>Excusés</b>	Bernard BRUN- Yann LANCE

## ORDRE DU JOUR :

### 1. Problématique du calendrier dans les régions

- Les calendriers régionaux « piste et salle » actuels ne donnent pas satisfaction aux entraîneurs (et aux athlètes) avec des disparités importantes selon les ligues. L'offre de compétitions est souvent insuffisante, surtout pour les juniors-espoirs et seniors.
- La mise en place des nouvelles ligues a, dans certains cas, entraîné une diminution du nombre de compétitions ; certaines d'entre elles ne proposant pas de niveau intermédiaire entre les départementaux et les régionaux « grande région ».
- Cet hiver, il y a eu également des aberrations avec plusieurs championnats le même week end pour les mêmes catégories.
- La coordination des épreuves des meetings ne se fait plus, certaines épreuves sont beaucoup moins présentes que d'autres et les athlètes de certains concours ont peu d'occasions d'occasion de participer. De plus, les meetings en juillet deviennent très rares et la saison « piste » est très courte pour les athlètes qui n'atteignent pas le niveau national.
- En s'inspirant de ce qui se fait en Belgique, une réflexion pourrait être menée sur la mise en place d'un circuit de meetings en été, ouverts à tous quel que soit le niveau.
- La Commission souhaiterait que des représentants d'entraîneurs siègent dans les CSO régionales afin que l'intérêt de l'athlète soit l'élément central de la construction du calendrier.
- Il serait souhaitable que soit mis en place dans chaque région un calendrier (s'apparentant aux sports collectifs) permettant à chaque athlète de chaque catégorie d'avoir au moins 2 possibilités de compétitions/3week ends.
- Revitaliser le calendrier de la période septembre-octobre paraît important pour dynamiser et insuffler la notion de compétition aux athlètes de niveau régional et départemental, afin d'éviter des périodes trop longues sans compétition pour ceux qui ne sont pas concernés par le haut niveau.

## 2. Fidélisation des entraîneurs

- Les clubs ont souvent des entraîneurs assez âgés d'une part et des entraîneurs plus jeunes mais qui restent peu d'années en activité. Il paraît donc nécessaire d'essayer de fidéliser ces derniers pour assurer un encadrement suffisant et développer la pratique.
- La professionnalisation ou l'indemnisation financière est le principal moyen de fidéliser les jeunes générations d'entraîneurs. Mais, même si elle se développe notamment via le loisir-santé, elle ne sera pas applicable partout et pour tous.
- Les entraîneurs présents ont apprécié qu'aux Championnats de France de cross à Plouay, les entraîneurs des jeunes catégories soient invités à monter sur le podium avec les athlètes. Cette action pourrait être généralisée.
- La remise d'un équipement « ciblé » aux entraîneurs des athlètes podium des différents Championnats de France serait un élément fort de reconnaissance et de valorisation de l'action de ces entraîneurs.
- Lorsqu'un colloque de spécialité est organisé, on pourrait envisager l'envoi d'une invitation personnalisée via AFS aux entraîneurs diplômés dans cette spécialité.

## 3. Questions diverses

- La Commission s'inquiète de voir des coachs privés intervenant jusqu'alors sur le running, se mettre à entraîner des athlètes de ½ fond, y compris des jeunes catégories, en dehors des clubs où ces jeunes sont licenciés ;
- Elle s'inquiète également de démarches d'athlètes cherchant à monter des groupes d'entraînement en dehors des structures (clubs ou pôles) ;
- Le développement de l'activité des préparateurs physiques individuels (et pas uniquement auprès d'athlètes de haut niveau) interroge. Comment faire en sorte que ce soit en coordination avec l'entraîneur ?
- L'ensemble de ces problématiques amène la Commission à se poser la question de la place de l'entraîneur face à l'évolution sociétale et à l'individualisation des pratiques.

*Prochaine réunion : samedi 15 septembre 2018 à 14h à la FFA*

Danielle DESMIER  
Présidente CNE